

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: (6): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Rapport sur la garde des frontières pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871 et notamment sur l'entrée et l'internement dans le canton de Vaud d'une portion de l'armée française de l'Est [fin]
Autor: Bonjour, L. / Carey
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-333040>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport sur la garde des frontières pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871 et notamment sur l'entrée et l'internement dans le canton de Vaud d'une portion de l'armée française de l'Est.

Recapitulation des internés logés dans les communes du canton de Vaud du 1er au 10 février inclusivement. (Fin).

Récapitulation des internés logés dans les communes du canton de Vaud du 1er au 10 février inclusivement. (Fin).

District de Moudon.

Report ..

NOMS DES COMMUNES.	NOMBRE D'HOMMES LOGÉS.																
	1 ^{er} MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	3	SAMEDI	4	DIMANCHE	5	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	8	9	10	VENDREDI	TOTAL
<i>District de Moudon.</i> <i>(Suite.) Report,</i>																	
Lovattens																	
Neyruz																	
Oulens																	
Prévonloup																	
Sarzens																	
Villars-le-Comte																	
Saint-Cierges																	
Berchier																	
Boulens																	
Chapelles																	
Martherenges																	
Ogens																	
Peyres et Possens																	
Sottens																	
Thierrens																	
Villars-Mendraz																	
Total																	
	1572	3752	3220	3669	3167	3274	2441	1612	1420	23091							

N O M S C O M M U N E S	DES MERCREDI	NOMBRE D'HOMMES LOGÉS.										TOTAL
		1 ^{er}	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
<i>District d'Orbe.</i>												
(Suite.) Report,	19027	22728	6055	2210	1105	469	753	76	32	51	53206	
Romainmôtier	250	250	250	250	250	250	250	21	21	21	1584	
Agiez	113	193	84	84	76	76	76				636	
Arnex	300	430	104	101	19	19	19				851	
Bofflens		77	118	118	5	5	5				287	
Brethonnières			39	40	40	40	40				275	
Croy				24	18	18	18				300	
Lapraz					247	4	30				78	
Les Clées						181	16				432	
Juriens							91	97			106	
Premier							11	11	2		382	
Envy							6	11			41	
Total	19877	24146	6841	2978	1582	912	860	97	53	82	57398	
<i>District d'Oron.</i>												
Oron-la-Ville						2	185				347	346
Oron-le-Château							53	53	53	47	47	253
Palézieux								104	104	102	102	567
Servion								68	68	70	70	345
Ferlens								47	47	48	48	287
Mézières								243	243	247	256	1360

Carouge	180	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Corcelles	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42
Cullayes		58	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58
Montpreveyres			119	119	119	119	119	119	119	119	119	119
Peney			49	49	49	49	49	49	49	49	49	49
Ropraz				65	65	65	65	65	65	65	65	65
Essertes				55	55	55	55	55	55	55	55	55
Vulliens												
Total	2	625	1281	1400	1397	1397	1397	1397	1353	1353	1353	1353
<i>District de Payerne.</i>												
Payerne	1013	4775	2939	2442	930	918	968	943	18728	18728	18728	18728
Trey	22	10	240	1					33	33	33	33
Grandcour		928	790	350	350	8	13	8	480	480	480	480
Corcelles			112	130					2455	2455	2455	2455
Missy			720	720	620	620	71		261	261	261	261
Granges									2997	2997	2997	2997
Cerniaz									71	71	71	71
Combremont-le-Grand									1	1	1	1
Henniez									1108	1108	1108	1108
Marnand									864	864	864	864
Sassel									347	347	347	347
Sédeilles									121	121	121	121
Seigneux									399	399	399	399
Treytorrens									332	332	332	332
Villars-Bramard									69	69	69	69
Villarzel									1259	1259	1259	1259
Rossens									56	56	56	56
Combremont-le-Petit									300	300	300	300
Total	1013	5725	6706	4670	5770	4670	4670	4670	981	981	981	981

N O M S C O M M U N E S.	N O M B R E D' H O M M E S L O G É S.										
	1 ^{er} MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		DIMANCHE		LUNDI		TOTAL
	2 VENDREDI		3		4 SAMEDI		5 DIMANCHE		6 MARDI		7 MERCREDI
	Report,	2981	14970	6463	3253 152	2870	2058	1721	1283	1095	952
	District d'Yverdon. (Suite.)										34646 152
	Mollondins	160
Arrissoules	13
Chanéaz	186
Chavannes-le-Chêne	135
Chêne-et-Paquier	977
Cronay	440
Cuarny	14
Démoret	921
Donnelye	124
Mézery	17
Prahins	350
Rovray	28
Villars-Epeney	3015
Yvonand	
Total	4148
	2981	14630	8618	3567	2525	1886	1283	1198	1055		

Partout où il se trouvait des casernements organisés, on en a profité pour le logement des internés. Ailleurs on a utilisé les églises, les manéges, les salles d'écoles et tous les locaux disponibles. De nombreux arrangements ont dû être faits pour les cuisines, les corps-de-garde, les latrines, etc., etc.

Les soins de propreté n'ont pas été oubliés. Des bains et de fréquents changements de paille ont promptement atteint le but désiré.

Après le logement et l'entretien des hommes, la grande et constante préoccupation de l'administration a été le logement et l'entretien des chevaux, dont le 15 février on nous annonçait une répartition de 1500 pour notre Canton. Il s'agissait de procurer du foin, de la paille et de l'avoine en quantité considérable, à une époque où ces fournitures faisaient presqu'entièrement défaut, vu la sécheresse exceptionnelle de l'année précédente. Il fallut donc acheter, soit directement, soit par intermédiaires, et s'adresser dans des Cantons fort éloignés, où l'on pouvait le faire aux meilleures conditions. Le service régulier des fournitures commença le 19 ; déjà le 22, les ventes de chevaux vinrent suspendre la marche régulière des magasins établis dans chaque dépôt. Quelques dépôts ne reçurent qu'un petit nombre de chevaux et ne les gardèrent que peu de jours, car, d'un côté, la quantité annoncée de 1500 n'a jamais été atteinte et s'est bornée à environ 1200, plus des mobiles ; et, d'un autre côté, la vente commença presqu'immédiatement après cette remise.

Les achats faits par l'administration militaire ont été les suivants :

Foin,	389,056	liv.	au prix moyen de	fr.	8	66
Paille,	499,739	"	"	"	6	50
Avoine,	205,560	"	"	"	15	48

soit pour une somme d'environ 99,000 fr., auxquels sont venus s'ajouter le prix de deux wagons de pain rassis, achetés de la Confédération pour l'entretien des chevaux, 2376 fr. et les frais de magasinage, ce qui a porté la dépense pour les fourrages et les pailles à la somme de

fr. 102,637 26

Une partie de ces fourrages, devenue disponible par la vente des chevaux, a été revendue à la Confédération sur les places de Bière, Lausanne, Yverdon, Morges, Chalet-à-Gobet et Vallorbe ; le solde a été vendu en mises publiques.

Le tout a produit fr. 41,903 36

qui, déduits du montant des achats, laissent en consommation une somme de fr. 60,733 90

Une partie des pailles a servi au casernement des hommes.

Ces dépenses sont relativement minimes, car une bonne partie des fournitures des premiers jours, alors que l'intensité des besoins aurait rendus bien insuffisants les efforts de l'administration, fut due aux secours spontanés des communes et des particuliers, faisant assaut de bonne volonté et d'empressement pour soulager tant de souffrances.

Les achats de fourrages, leur expédition sur les diverses places de dépôt exigèrent l'adjonction au commissaire spécial, lieutenant-colonel Deladœy, du personnel suivant : Masson, Emile, capitaine, du 16 février au 28 mai ; Rittner ('), Louis, lieutenant, du 16 février au 11 mars ; Paschoud ('), Frédéric, maréchal-des-logis chef, du 17 février au 23 mars ; Pellet ('), Charles, maréchal-des-logis, du 17 au 27 février ; Bonnet, Louis, aide, du 1^{er} février au 31 août ; Douaire, Séraphin, du 6 fé-

(') Employé spécialement aux fourrages.

vrier au 1^{er} avril ; Tabord, Auguste, du 3 mars au 25 avril ; Jeanmonod, Henri, aide, du 15 avril au 31 août ; Marion, Emile, aide, du 15 avril au 31 mai.

TABLEAU D'ORGANISATION ET D'EFFECTIF DES DÉPOTS.

ETAT-MAJOR.

Inspection.

Inspecteur : colonel fédéral de Gingins-la-Sarra.

Adjudant : lieutenant d'état-major Morel, Marc.

Officier d'ordonnance : sous-lieutenant d'artillerie Frossard-de-Saugy, Emile.

Chef de bureau : secrétaire d'état-major Berdez, Louis.

1^{er} secrétaire : sergent Bergier, Théodore.

2^e secrétaire : caporal Grenier, William.

3^e secrétaire : caporal Chevalier, Louis.

4^e secrétaire : soldat Russeil, des mobiles de la Gironde.

Pour l'évacuation, service fédéral, capitaine Monod, Gustave, de l'état-major fédéral, fut aussi attaché comme adjudant au colonel de Gingins.

Commissariat.

Commissaire des guerres en chef : lieutenant-colonel Métraux, Jean-Pierre.

Commissaire spécial pour les internés : lieutenant-colonel Deladœy, Frédéric.

Adjudant : capitaine fédéral Masson, Emile.

Service sanitaire.

Chef du service sanitaire : docteur Recordon.

Service des chevaux.

Inspecteur des chevaux : lieutenant-colonel fédéral Emery, Sigismond.

Adjudants : sous-lieutenant d'artillerie Magnenat, Henri ; Puenzieux, Adolphe ; Marchand, Amand.

Dépôt de Payerne.

Commandant : major Fornerod, Achille.

Adjudant : lieutenant Favre, François-Louis.

Aide-major : capitaine Bourgeois, Pierre-François.

Quartier-maitre : lieutenant Hinderer, Henri.

Secrétaire : fourrier d'état-major Cosanday, Jaques.

Effectif : a varié de 1100 à 918 hommes, la plupart de la 1^{re} légion du Rhône et de corps de cavalerie ; 400 chevaux, y compris le district d'Avenches.

Dépôt de Moudon.

Commandant : major Bron, Auguste.

Adjudant : sous-lieutenant Reymond, Adrien.

Aide-major : capitaine Vuagniaux, Daniel.

Quartier-maitre : capitaine Briod, Samuel.

Secrétaire : fourrier d'état-major Nicolas, Louis.

Effectif : 1300 à 683 hommes, la plupart des mobiles du Var et de corps de cuirassiers, dragons et lanciers ; 400 à 190 chevaux.

Dépôt d'Aigle — Bex.

Commandant : commandant de bataillon Greyloz, Alexis.

Adjudant : sous-lieutenant d'artillerie Moreillon, Paul.

Aide-major : capitaine Mayor, Rodolphe.

Quartier-maitre : capitaine Maurhoffer, Charles.

Secrétaire : fourrier d'état-major Cavin, Gustave.

Effectif : 1200 hommes, la plupart des 1^{re} et 3^{me} légions du Rhône et mobiles de l'Ariège ; 160 chevaux dans le district.

Dépôt de Vevey.

Commandant : major Loude, Alfred.

Aide-major : lieutenant Céréssole, Auguste.

Quartier-maitre : capitaine Ormond, Louis.

Secrétaire : fourrier d'état-major Dupraz, Charles.

Effectif : 420 mobiles de la Loire jusqu'au 19 février, plus 321 mobiles de la Gironde, détachés de Lausanne.

Dépôt de Lausanne.

Commandant : major fédéral Ruchonnet, Ernest.

Adjudant : sous-lieutenant d'artillerie Van Muyden, Aloïs.

Aide-major : lieutenant Bourgoz, David.

Quartiers-maitres : capitaine Despond, Henri ; lieutenant Cuénoud, Auguste.

Adjudants temporaires : lieutenant Aunant, Eugène ; sous-lieutenant Dubois, Georges ; sous-lieutenant de Haller, Berthold.

Secrétaire : fourrier d'état-major Berger, Jules.

Effectif : 1264 à 756 hommes, la plupart du 32^e de marche et des mobiles de la Gironde ; chevaux 99 à 40.

Dépôt de Morges.

Commandant : major Morax, Joseph.

Adjudant : lieutenant Dupuis, Louis.

Aide-major : lieutenant Favre, Jean-Louis.

Quartier-maitre : capitaine Colomb, François.

Adjudant temporaire : lieutenant Bugnon, Eugène.

Secrétaire : adjudant Monnerat, Jean.

Effectif : 950 à 720 hommes, la plupart du 32^e de marche et de la 1^{re} légion du Rhône ; 81 chevaux.

Dépôt de Bière.

Commandant : commandant Debonneville, Victor.

Adjudant : lieutenant Pittet, Auguste.

Aide-major : capitaine Piguet, John-César.

Quartier-maitre : capitaine Lagnel, Jean-Pierre-Louis.

Secrétaire : fourrier d'état-major Petter, Adolphe.

Effectif : 2100 à 1100 hommes, la plupart du 57^e régiment de marche ; 121 chevaux.

Dépôt d'Yverdon.

Commandant : commandant Jaccard, Louis.

Adjudant : capitaine Bardel, Charles.

Aide-major : capitaine Sugnet, Louis-Philippe.

Quartier-maitre : capitaine Cuendet, Jules.

Adjudants temporaires : sous-lieutenant Gottraux, Auguste, et Duvoisin, Jules.

Adjudants : Campiche, Henri ; Bubloz, Henri ; Pellaux, Henri.

Secrétaire : fourrier d'état-major Mayor, John.

Effectif : 1400 à 700 hommes d'une vingtaine de corps différents, surtout des mobiles de Savoie, des 2^e et 3^e régiments du génie, des 1^{er}, 2^e et 3^e zouaves, d'un bataillon de chasseurs à pied de marche, du 33^e de marche, de l'artillerie, de la cavalerie et de la gendarmerie ; chevaux point au dépôt, mais un grand nombre en passage.

N. B. Les instructeurs de l'école militaire ont aussi été employés dans les divers dépôts.

Tels sont les principaux renseignements que le Conseil d'Etat a cru devoir réunir et soumettre au Grand Conseil sur les méinorables événements dont la Suisse et notamment le canton de Vaud ont été le théâtre en 1870-1871. D'autres détails sont consignés dans un dossier de rapports spéciaux, entr'autres de chacun des préfets du Canton et des di-

vers chefs militaires supérieurs en activité. Le tout formera, dans nos archives, une collection particulière qui ne sera pas la moins intéressante pour l'histoire de notre pays.

Le Conseil d'Etat ne terminera pas ce rapport sans exprimer publiquement toute sa gratitude aux autorités fédérales, civiles et militaires, pour la bienveillance constante de leurs procédés, et sans remercier de nouveau les fonctionnaires civils et militaires vaudois, notamment les préfets, les commandants d'arrondissement et les autorités communales, de leur concours dévoué et de l'intelligente et patriotique activité qu'ils ont mise à l'accomplissement de leurs devoirs. C'est à ce dévouement, bien secondé par l'initiative et par la générosité empressées des populations et par le zèle des troupes, que nous devons, après Dieu, d'avoir vu ces circonstances si exceptionnelles se dénouer d'une façon relativement si satisfaisante, c'est-à-dire sans aucune des complications redoutées à l'origine, et plutôt en fournissant à la Suisse l'occasion d'affirmer sa pleine volonté et capacité de maintenir intacts la neutralité de son territoire et son droit traditionnel d'asile aux malheureux.

Lausanne, décembre 1871.

Au nom du Conseil d'Etat :

Le President, L. BONJOUR.

Le Chancelier, CAREY.

PROMOTIONS ET NOMINATIONS A L'ÉTAT-MAJOR FÉDÉRAL.

Le Département militaire fédéral a adressé aux autorités militaires des Cantons la circulaire suivante :

Berne, le 8 mars 1872.

Nous avons l'honneur de vous annoncer que, dans sa séance de ce jour, le Conseil fédéral a procédé aux promotions et nominations suivantes à l'état-major fédéral (*):

I. ETAT-MAJOR GÉNÉRAL.

I. *Au grade de colonel fédéral*: Girard, Ami, à Renan, transféré, avec son rang actuel, de l'état-major d'artillerie à l'état-major général; Fratecolla, Joseph, à Bellinzone, jusqu'ici lieut.-colonel à l'état-major général; Fraschina, Ch., à Bosco, jusqu'ici lieut.-colonel, à l'état-major du génie; de Vallière, Théodore, à Lausanne, jusqu'ici lieut.-colonel à l'état-major d'artillerie; Spyri, Georges, à Zurich, Hold, Hans, à Coire, Steiger, Jean, à Flawyl, jusqu'ici lieut.-colonels à l'état-major général.

II. *Au grade de lieut.-colonel fédéral*: * Oguey, David, à Orbe, commandant depuis le 31 octobre 1868; * Butticaz, Henri-Edouard, à Treytorrens, commandant depuis le 3 novembre 1869; * von Erlach, Rodolphe, à Berne, commandant depuis le 9 mars 1870; * Francillon, Ernest, à St-Imier, commandant depuis le 10 mars 1870; Graf, Bernard, à Maisprach, Sulzer, Henri, à Winterthour, majors fédéraux depuis 1867; Sacc, Henri, à Collombier, Paschoud, Charles, à Vevey, Marcuard, Frédéric, à Berne, Gmur, Robert, à Mels, majors fédéraux depuis 1868; Muller, Christian, à Thoune, major fédéral depuis 1869.

III. *Au grade de major*: * Jaquet, Louis, à Lausanne, major d'infanterie depuis le 5 juin 1869; * Bruni, Guglielmo, à Bellinzone, major d'infanterie depuis le 22 juillet 1870; * Morax, Joseph, à Morges, major d'infanterie depuis le 19 octobre 1870; Zuricher, Frédéric-Alfred, à Berne, major d'infanterie depuis le 28 mai 1871; * Gygax, Jean, à Berne, major d'infanterie depuis le 29 mai 1871; Frey, Auguste, à Aarau, capitaine fédéral depuis 1868; Leumann, Jean-Georges, à Mattweil, capitaine fédéral depuis 1868; Pictet-Mallet, Edouard, à Genève, capitaine à l'état-major du génie depuis 1868; Salis, Jean-Ulrich, à Coire, Tschann, Victor, à Berne, Schmid, Arnold, à Winterthour, capitaines fédéraux depuis 1868.

(*) Les officiers désignés par un astérisque ont été nouvellement admis à l'état-major fédéral